

# Point sur la taxe d'habitation

## RESIDENCE PRINCIPALE

Conformément aux engagements du Président de la République et aux annonces du Premier Ministre du 12 juin dernier, la taxe d'habitation sur la résidence principale sera définitivement et intégralement supprimée.

La situation pour la commune de Lauris s'articule de la manière suivante :

**Foyers assujettis au dégrèvement de la taxe d'habitation : sur les exercices 2018, 2019 et 2020**

- foyers soumis à la Taxe d'Habitation pour la résidence principale : 1 635

- foyers exonérés avant réforme : 278 (soit 17%)

- foyers concernés par la suppression de la Taxe d'Habitation en 2020 : 996 (soit 61%)

**Foyers parmi les 22% les plus aisés concernés par LA SUPPRESSION de la Taxe d'habitation principale : sur les exercices 2021, 2022 et 2023**

. par la suppression des 30% de la Taxe d'habitation en 2021,

. par la suppression des 2/3 de la Taxe d'habitation en 2022

. concernés par la suppression totale de la Taxe d'habitation en 2023 : 361 (soit 22%)

## RESIDENCE SECONDAIRE

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la majoration sur les logements vacants seront maintenues sous la forme d'une taxation des logements non affectés à la résidence principale, pour les montants strictement équivalents.

## Récompense



Le ?? juin, André Rousset, Maire de Lauris a remis des romans aux 40 élèves des CM2 qui passent en 6<sup>ème</sup>.



## Remise en état du mur des terrasses

Le déblaiement des terres effondrées il y a quelques années est terminé.

Constitution d'une plateforme pour l'accès et l'intervention d'engins.

La mise en place de pieux ont permis de monter la paroi en béton armé en plusieurs tranches verticales d'environ 3 mètres pour atteindre le niveau du premier mur de soutènement.



Les barbacanes et des drains verticaux sont mises en place pour permettre la récupération des eaux de ruissellement.

Les parois présentées sur la photo sont le support des futurs murs en pierres qui redonneront le caractère d'origine du site.

Ces murs en pierres jointoyées seront mis en place à partir du troisième trimestre 2019 et se prolongeront vraisemblablement jusqu'à la fin de l'année.

Les réunions de chantier qui se tiennent avec l'architecte, l'entreprise, le représentant du Parc Régional du Luberon et les services techniques permettent d'aborder les techniques utilisées le site.

La prochaine lettre vous présentera l'évolution de ce chantier particulier et complexe.

Serge Vanneyre- adjoint à l'urbanisme

## Chantier du restaurant scolaire

Les travaux d'aménagement du restaurant scolaire progressent.

Le périmètre de l'emprise est bien défini, le montage des murs périphériques est presque terminé, les poteaux intérieurs et la structure sont en place... mais le mauvais temps n'arrange pas le chantier.

La suite des travaux pour la prochaine lettre aux Laurisais.

Serge Vanneyre- adjoint à l'urbanisme

# Lettre aux Laurisaisiens

Informations  
municipales

N°14 - Juillet  
2019



En cette période estivale, je voulais m'adresser à vous pour partager quelques informations sur la vie de notre village.

## édito

La première information concerne un sujet qui nous préoccupe fortement : le maintien de l'hôpital de Roquefranche qui est un service public indispensable à l'accès aux soins de proximité dans notre territoire.

Comme vous le savez, j'avais engagé une action pour attirer l'attention des médias et des autorités étatiques sur cette fermeture en engageant une course à pied vers Paris. Grâce à cette action, j'ai pu rencontrer le préfet du Vaucluse la semaine dernière pour lui réaffirmer l'importance des services publics de santé dans nos villages et notre opposition à la fermeture de l'hôpital de Roquefranche. J'ai obtenu que la promesse de concertation de la Ministère de la Santé soit mise en place. Suite donc à ma rencontre avec lui, le Préfet m'a annoncé qu'il nous réunira avec le directeur de l'Agence Régionale de la Santé, le Président du Conseil Départemental, le Directeur du Groupement Hospitalier de Territoire et les représentants de toutes les Institutions concernées par le devenir de notre hôpital de Roquefranche. Je vous informerai des suites de ce dossier.

Et Comme à chaque fois qu'il s'agit de défendre les intérêts de notre village, vous pourrez compter sur mon engagement total et ma détermination pour demander à l'Etat de jouer son rôle et de préserver l'accès aux services indispensables à notre qualité de vie.

Il est capital que chaque institution remplisse son rôle et assure ses missions. C'est pourquoi j'applique à moi-même ainsi qu'à mon équipe municipale la même exigence. Certains sujets relèvent de l'Etat mais d'autres sont le fait de nos engagements locaux.

Notre équipe a engagé de nombreux chantiers sur notre commune et tous ne sont pas toujours visibles. Ils sont pourtant très importants pour l'amélioration de notre qualité de vie au sein du village. Ces chantiers vous sont présentés dans les pages qui suivent.

Parmi ces chantiers, je soulignerai plus particulièrement les efforts engagés pour l'enfance et la jeunesse ; Accompagner nos enfants et les aider à grandir dans un environnement qu'ils respectent et qui les respecte. Pour cela, nous avons démarré la réfection des bâtiments de la cantine scolaire et mis en place des mesures pédagogiques visant une alimentation saine et respectueuse de la santé de nos écoliers et de l'environnement. Notre restaurant scolaire est classé ECOCERT, un label qui exige que les repas soient bio et utilisent autant que possible les produits de nos agriculteurs locaux. La dernière loi sur l'alimentation demande aux municipalités de fournir 20% de repas bio en 2022, or grâce aux mesures que nous avons mises en place notre cantine s'approche véritablement du 75% bio et local.

Les premiers résultats de cette politique sont déjà visibles, notre cuisinier, Gilles (NOM), est régulièrement sollicité pour intervenir dans d'autres com-

munes, jusque dans la Drome, pour témoigner de notre expérience dans ce domaine et diffuser notre modèle qui aujourd'hui nous permet d'avoir moins de gaspillage, moins de déchets, des repas à base de produits locaux et bio et tout cela à coûts constants. Nous allons continuer encore dans ce sens et amplifier cette politique dont nous sommes fiers et nous vous incitons aussi, à titre individuel, à privilégier les produits locaux.

Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire des producteurs de qualité. Faisons travailler nos producteurs locaux, de ce fait nous participerons au développement économique local, notre empreinte carbone sera moindre, nos enfants apprendront à mieux manger et leur santé sera meilleure. Nous avons aussi développé des actions d'apprentissage de la vie en communauté à travers des projets comme celui de la « conciliation entre pairs ». L'objectif est d'apporter aux élèves des outils d'une communication non violente leur permettant de gérer leurs conflits. Des pratiques qu'ils vont intérioriser et auxquelles ils pourront continuer à se référer dans l'avancée de leur vie.

Nous avons complètement transformé le parc de loisirs afin de le remettre aux normes. Nous l'avons équipé de nombreux espaces ludiques avec l'objectif d'en faire un lieu familial, intergénérationnel sécurisé. Nous vous sollicitons, toutes et tous, pour nous aider à préserver cet espace en nous signalant les dégradations et en le maintenant propre. Seule, notre vigilance collective nous permettra de préserver ces lieux de vie importants pour notre qualité de vie villageoise.

Enfin, c'est un plaisir de voir notre village de plus en plus animé. Une nouvelle dynamique s'est enclenchée, le village fourmille d'activité grâce aux bénévoles de nos associations locales que je remercie sincèrement pour leur engagement. Afin de maintenir cette dynamique et voir le village pleinement s'épanouir, nous avons mis en place un service culturel et associatif qui anime avec conviction la synergie de toutes les initiatives. De nombreux événements portés par nos associations avec l'aide la commune et nos services ont régulièrement lieux et animent notre village comme la fête de la musique du 21 juin ou encore le magnifique spectacle de notre école de musique, que je remercie pour la qualité de son travail, du samedi 23 juin sous le parrainage de Louis Chedid.

Il y a encore bien d'autres projets et événements que nous mettons en œuvre et que je ne peux pas détailler ici. Mais je peux dire, qu'ils sont tous animés par la volonté de préserver et améliorer notre « bien vivre ensemble ». Cette qualité de vie villageoise que nous apprécions nécessite notre engagement à toutes et tous. Et vous pouvez compter sur mon engagement à votre service.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et d'excellentes vacances.

Votre Maire, André ROUSSET.

## Réouverture du parc de loisirs

Après six mois de fermeture le parc a ouvert ses portes le 8 juin 2019, jour de l'inauguration officielle.

Des travaux importants ont été réalisés, tant au niveau des infrastructures que des éléments de jeux afin que chacune et chacun, petits et grands s'y sentent bien.

Cet espace de détente et de loisirs appartient à tous, sachons le respecter et respecter le règlement intérieur pour la tranquillité et la sécurité des usagers ainsi que la salubrité du site.

Le parc est ouvert de 7h30 à 21 h00 de mai à septembre et de 7h30 à 19h00 d'octobre à avril.

Daniel LE DÛ



## Travaux de voirie

Les travaux de réfection des voiries ont débutés le 3 juin 2019.

Les travaux sont de deux sortes en fonction du degré de dégradation des chaussées :

- un simple point à temps (rebouchage de trou avec de l'enrobé à chaud)
- une réfection totale des chaussées avec des opérations lourdes (terrassement, compactage de fond et de forme, réglage, enduits à l'émulsion monocouche ou bicouche).

Les routes concernées par cette première tranche avant l'été sont ; les Grands Iscles, le Retavon ,le Vallon, la Marchande , le chemin de Bonnioux, la Marquette , le Caminet et le Méou.

Une deuxième tranche de travaux est prévue cet automne.

Daniel LE DÛ

# désherbage du cimetière et des espaces verts municipaux

La loi Labbé interdit à partir du 01/01/2017 aux personnes publiques (collectivités territoriales, établissements publics, état) d'utiliser, faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (sauf pour des raisons de sécurité ...) accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Parallèlement à cette interdiction et afin de respecter la réglementation en vigueur, la commune de Lauris, dans un souci de respect de l'environnement et de développement durable a donc immédiatement stoppé l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants, insecticides, fongicides...). Des méthodes alternatives au désherbage chimique ont été mises en place grâce à l'acquisition de désherbeuses mécaniques (cf photo). D'autre part, les opérations de désherbages manuelles,

astreignantes et fastidieuses ont remplacé l'épandage de pesticides. Il est très important que les administrés prennent conscience de l'enjeu de santé publique lié à cette démarche et des contraintes qui en découlent. Cette nouvelle gestion environnementale nécessite l'acceptation de la présence de plantes adventives (mauvaises herbes).

Pour information, dans la continuité de la Loi Labbé, le 1er janvier 2019, marque la date de fin d'usage des produits phytosanitaires par les particuliers. Ainsi l'utilisation, la commercialisation et la détention des produits phytosanitaires à usage non professionnel sont maintenant interdites. Une opportunité pour chacun de réfléchir sa façon de gérer son espace de vie en faveur de la biodiversité.



# Aménagement du local des Pétanqueurs Laurisiens

Il était important d'agrandir le local dédié aux pétanqueurs. L'ensemble de la couverture a été refaite et légèrement réhaussée. L'espace intérieur a été aménagé afin d'y installer les équipements nécessaires, machine à café, frigo, table de desserte... Cet espace a été remis à neuf, plâtre et isolation thermique en toiture. Le comptoir d'origine a été avancé et un second a été ouvert coté jeux de boules ce qui permet de voir ce qui se passe sur le terrain. Les enduits extérieurs ont été repris. Pour le gros-œuvre, les travaux ont été effectués par l'entreprise Victorien, pour la ferronnerie l'entreprise Pinto et pour la plomberie et l'électricité les services techniques municipaux. Cet aménagement demandé par l'association se termine à la satisfaction de tous.

Serge Vanneyre- adjoint à l'urbanisme

# Rendez-vous à Lauris cet été

Cette année encore, l'été s'annonce chaud et festif ! Il a commencé en musique avec une superbe fête le 21 juin. Quelle ambiance ! Ou plutôt quelles ambiances ! Car en effet, les propositions étaient variées et nous avons été nombreux à danser dans les rues, places et parc de notre beau village. Voici un petit résumé de la programmation estivale de la Municipalité et de son Service Culture : Dès le 4 juillet, les jeudis, venez assister à 18h aux « Conférences d'été » Le 4 juillet à l'espace Bloch et à partir du 11 juillet au foyer rural / Entrée libre Le 20 juillet à 21h00, tous au théâtre avec la Cie Baudracco sur les terrasses du Château / Entrée libre Après le succès de "Marius" l'an passé, Jean Claude Baudracco et ses talentueux comédiens sont de retour à Lauris pour nous présenter "FANNY", le second volet de la célèbre trilogie de Marcel Pagnol. Comme les précédents, le spectacle promet d'être de qualité et le public nombreux.

Le 28 juillet 20h00, rendez-vous au "Bal Musette", en partenariat avec l'association Yellow, 4 musiciens de renom - Christophe Lampedicchia à l'Accordéon, Olivier Roman Garcia à la Guitare, Kevin Reveyrand à la Basse, Jean Luc Difraya à la Batterie, vont nous faire danser sur les terrasses du château

Entrée 5 € pour les adultes - gratuit pour les enfants Restauration sur place / Info et réservation : 06 64 43 51 89

Du 2 au 5 août, c'est la Fête Votive ! Bien sûr ! Attractions foraines, repas, buvette, Animations musicales tous les jours et en clôture le 5 Août, un "Feu d'artifice" à admirer des terrasses du château Le 9 août, les Minibus de la Culture vous amèneront à un « ApéroBrasil » à la Tour d'Aigues qui marquera le début du Festival Durance Luberon (Jusqu'à 24 Août) Pour préparer la rentrée, le 31 août se tiendra le Forum des Associations de 10h -18h sur la Place de la Mairie Stands et ateliers de démonstration et Concert pour clôturer la journée à 18 h00

Et pour bien commencer l'année scolaire, le 13 septembre, nous vous invitons à un Spectacle dans la cour du Château de Lauris 3D Cie H.M.G / 19 H / Entrée libre, réservation conseillée (Proposé dans le cadre des spectacles nomades du théâtre "la Garance") À la croisée du cirque chorégraphique, de la musique concrète et du théâtre muet, 3D est une pièce de cirque pour l'espace public : ça craque, ça groove, ça bascule, ça se danse !

Pour plus de renseignement sur notre programmation, mais aussi pour connaître celle des associations et autres acteurs du village, contactez le Service Culture : culture@lauris.fr - 06 47 11 70 92

En effet, il y a beaucoup d'autres moments à ne pas rater comme ceux proposés par le Café Villageois, Couleur Garance, la Strada, Yellow, le Grand Jardin d'Elisabeth, The Ours Galerie, le Club de Foot, les Festives Laurisiennes... Impossible de citer tout le monde dans un si petit article !

Quel bel été, nous allons encore passer ensemble ! S.M.

# Urbanisme Aménagement du centre ancien

La 4eme tranche de travaux pour l'aménagement du Centre ancien va s'ouvrir au 2eme semestre 2019. Pour ces aménagements les réseaux ont été enfouis et la remise en état des voiries pourra se faire dans de bonnes conditions.

Comme le montre le plan, cette dernière tranche se décomposera en 4 phases de travaux :  
Phase 1 : rue de la Pompe et rue Beysson  
Phase 2 : rue des Remparts  
Phase 3 : rue du Couvent et rue Sainte Catherine  
Phase 4 : aménagement d'un plateau traversant (ralentisseur) sur l'avenue Philippe de Girard au niveau de la rue Beysson qui ralentira la vitesse souvent excessive de nombreux conducteurs.

Ces travaux seront traités à l'identique de ceux déjà effectués, donneront une unité au site et finaliseront l'ensemble du Centre ancien.

Serge Vanneyre- adjoint à l'urbanisme



# La sécurité routière au Café citoyen

Le quatorzième café citoyen autour du thème " la sécurité routière " s'est tenu le samedi 22 juin 2019 au foyer rural avec l'appui et le soutien de Madame Dorcas STRATERS (Association Prévention Routière de Marseille), de la Gendarmerie de Cadenet et du peloton motorisé de Gendarmerie des Beaumettes .

Les Laurisiens répartis en deux groupes de travail ont mis en évidence plusieurs éléments récurrents qui engendrent un sentiment d'insécurité routière :

-Une vitesse excessive dans le village et sur les routes malgré

les limitations à 30 ou 50KM/H, malgré la présence de ralentisseurs et le rétrécissement de certaines chaussées.

-Le stationnement des véhicules hors zone autorisée le soir et le weekend dans le village.

-Une présence insuffisante de la police municipale et de la gendarmerie en dehors des heures ouvrables.

-L'accroissement de la circulation sur des chemins inadaptés aux trafics importants. Ceci est la conséquence de la densification en zone d'urbanisation.

\_ L'absorption d'alcool avant de prendre le volant et l'abandon de l'usage de l'éthylotest par les conducteurs.

Toutes ces éléments peuvent générer des situations à risques, des améliorations sont attendues pour faciliter la cohabitation entre tous les usagers.

Conformément à la loi du 27 février 2002 et à nos engagements nous publions les textes des deux listes minoritaires relevant de leur entière responsabilité.

Voici venu le temps des vacances, qu'elles soient pour vous un temps de recul et de bonheur sous le soleil de notre belle commune, ou sous d'autres horizons : Grandes vacances d'été, petites vacances en famille, grands voyages ou petits séjours, mer, soleil, promenades, lectures et bons repas, sans oublier, repos et farniente ... Que tous ces plaisirs soient pour vous le meilleur des ressourcements, synonyme de vacances réussies et de plaisir. Appréciez chaque instant de plaisir, mettez stress et soucis en congés ... votre cœur est en vacances !!!

Un nouvel élan pour LAURIS !  
Sylvie AGOSTINI - Michel LOUCHE - Brigitte AUTARD - Christophe MARTIN - Blandine BOYER

# Les élus minoritaires Libres opinions

Compteurs Linky : l'action continue, même si la majorité a décidé de se plier aux ordres du préfet, il existe une loi qui nous protège des installations forcées : Nous avons saisi le tribunal administratif pour faire appliquer cette loi à Lauris. Malgré tout, certains compteurs installés nous polluerons, le Décret n° 2016-1074 exige que les entreprises protègent leurs employeurs des risques liés aux champs électromagnétiques.

La mairie étant employeur, elle doit s'y conformer, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. D'autres part, il existe des solutions de protections pour la population, que nous, Laurisiens pourrions mettre en œuvre.

Ne manquez pas notre prochaine réunion sur le sujet, à venir, fin Septembre.

Pour Lauris Continuons  
Jade Escofier - Serge Sauze